



Ordre du jour de la séance régulière du conseil de la Ville de Pointe-Claire, à être tenue à l'hôtel de ville, 451, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire (Québec), le mardi 1^{er} mai 2018, à 19 h 30.

Agenda for the regular meeting of the Council of the City of Pointe-Claire, to be held at City Hall, 451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire, Quebec, on Tuesday May 1st, 2018, at 7:30 p.m.

Mot d'ouverture du maire	Mayor's opening statement
01- Ordre du jour	01 - Agenda
01.01 Approuver l'ordre du jour.	01.01 Approve the agenda.
02. Proclamation	02. Proclamation
02.01 Désigner le nom du futur parc dans le nouveau quartier Greenwich.	02.01 To designate the name for the future park in the new Greenwich neighbourhood.
02.02 Adoption d'une déclaration pour la sauvegarde du papillon monarque au Canada.	02.02 To adopt a declaration for the protection of Canada monarch butterfly.
04 - Procès-verbaux	04 – Minutes
04.01 Approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 13 mars 2018, et de la séance régulière du 6 mars 2018.	04.01 To approve the French and the English versions of the minutes of the special meeting held on March 13, 2018, and of the regular meeting of March 6, 2018.
04.02 Approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal du comité de circulation du 3 avril 2018.	04.02 To approve the French and the English version of the minutes of the Traffic Committee meeting of April 3, 2018.
05 - Période de questions	05 – Question Period
10 - Règlementation	10 – By-laws and Regulation
10.01 Présentation et avis de motion d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle.	10.01 Presentation and notice of motion of a draft by-law respecting contract management.
10.02 Présentation et avis de motion d'un projet de règlement modifiant le règlement PC-2872 sur l'occupation du domaine public même une partie du lot 2 527 921 (Parc Édouard-Paiement).	10.02 Presentation and notice of motion of a draft by-law amending By-law PC-2872 respecting the occupation of the public domain on part of lot 2 527 921 (Édouard-Paiement Park).
10.03 Adoption d'un règlement sur les taux du droit de mutation applicable à tout transfert dont la base d'imposition excède 500 000 \$.	10.03 Adoption of a by-law respecting the rate of the transfer duty applicable to any transfer with a basis of imposition that exceeds \$500 000.
10.04 Présentation et avis de motion d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage PC-2775 pour clarifier les règles de sécurité autour des piscines.	10.04 Presentation and notice of motion of a draft by-law amending the Zoning By-law PC-2775 to clarify the provisions pertaining to safety around swimming pools.
10.05 Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage PC-2775 pour clarifier les règles de sécurité autour des piscines.	10.05 Adoption of a first draft by-law amending the Zoning By-law PC-2775 to clarify the provisions pertaining to safety around swimming pools.
10.06 Présentation et avis de motion d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage PC-2775 pour exclure les salles communes utilitaires du calcul de la hauteur des bâtiments résidentiels multifamiliaux ou mixte.	10.06 Presentation and notice of motion of a draft by-law amending the Zoning By-law PC-2775 to exclude communal commodity rooms from the calculation of the height of a multifamily residential or mixed-use building.

10.07	Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage PC-2775 pour exclure les salles communes utilitaires du calcul de la hauteur des bâtiments résidentiels multifamiliaux ou mixte.	10.07	Adoption of a first draft by-law amending the Zoning By-law PC-2775 to exclude communal commodity rooms from the calculation of the height of a multifamily residential or mixed-use building.
10.08	Présentation et avis de motion d'un projet de règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage PC-2775.	10.08	Presentation and notice of motion of a draft by-law amending various provisions of the Zoning By-law PC-2775.
10.09	Adoption d'un premier projet de règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage PC-2775.	10.09	Adoption of a first draft by-law amending various provisions of the Zoning By-law PC-2775.
10.10	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement au remplacement des bardeaux d'asphalte de la toiture existante au 217, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore.	10.10	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the replacement of the asphalt shingles of the existing roof at 217 Bord-du-Lac-Lakeshore Road.
10.11	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement au remplacement des fenêtres existantes au 311, avenue Inglewood.	10.11	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the replacement of existing windows at 311 Inglewood Avenue.
10.12	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à l'ajout d'un agrandissement à la maison existante au 115, avenue King.	10.12	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the addition of an extension to the existing house at 115 King Avenue.
10.13	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à l'ajout d'un deuxième étage, des rénovations extérieures et du remplacement de la fondation au 117, avenue King.	10.13	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the addition of a second floor, exterior renovations and the replacement of the foundation at 117 King Avenue.
10.14	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à la démolition du bâtiment existant et à la construction d'une nouvelle maison unifamiliale au 64, avenue Prince-Edward.	10.14	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the demolition of the existing building and the construction of a new single family dwelling at 64 Prince-Edward Avenue.
10.15	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à des rénovations extérieures et à la modification des fenêtres au 10, avenue de Salisbury.	10.15	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning exterior renovations and modification of the windows at 10 Salisbury Avenue.
10.16	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à l'agrandissement de l'entrée charretière au 1, avenue Stewart.	10.16	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the enlargement of the existing driveway at 1 Stewart Avenue.
10.17	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à l'aménagement paysager de la cour arrière au 6, avenue Stewart.	10.17	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the landscaping of the backyard at 6 Stewart Avenue.
10.18	Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement au remplacement du revêtement de la façade au 218, avenue Windwood.	10.18	To consider site planning and architectural integration programme plans concerning the replacement of the façade cladding at 218 Windwood Avenue.
Les personnes présentes peuvent s'adresser au conseil concernant les sujets ci-dessous :		The persons present can address Council on the items hereunder:	
10.19	Considérer une demande de dérogation mineure pour permettre au 101, avenue Drayton une marge latérale de 1,54 m (5') plutôt que la marge minimale requise de 2 m (6,56').	10.19	To consider a minor exemption request to permit at 101 Drayton Avenue a lateral setback of 1.54 m (5') rather than the minimum required lateral setback of 2 m (6.56').

<p>10.20 Considérer une demande de dérogation mineure pour permettre au 6, avenue Stewart :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'installation d'un mur de soutènement d'une hauteur de 2,3 m (7,5') plutôt que la hauteur maximale permise de 1 m (3,3') ; b) l'installation d'un mur de soutènement d'une hauteur de 1,4 m (4,6') situé sur la ligne de propriété « est » plutôt qu'à la distance minimale requise de 60 cm (2") de la ligne de propriété. <p>10.21 Considérer une demande de dérogation mineure pour permettre au 6300, autoroute Transcanadienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'installation de deux enseignes, chacune composée de lettres détachées, du sigle de l'établissement et d'un fond gris là où seuls les lettres détachées et le sigle sont permis ; b) l'installation de deux enseignes, chacune d'une superficie de 63 m² (678 pi²) plutôt que la superficie maximale permise de 18,6 m² (200 pi²) ; c) l'installation de deux enseignes, chacune d'une profondeur de 110 cm (43,5") plutôt que la profondeur maximale permise de 30,5 cm (12") ; d) l'installation d'une enseigne située sur la façade « ouest » du bâtiment à 2,56 m (8,4') au-dessus du niveau du toit plutôt qu'entièrement sous le niveau du toit, tel que permis ; e) l'installation d'une enseigne située sur la façade « est » du bâtiment à 2,56 m (8,4') au-dessus du niveau du toit plutôt qu'entièrement sous le niveau du toit, tel que permis ; f) l'installation d'une enseigne directionnelle située à l'entrée « nord » et ayant une superficie de 1,2 m² (12,7 pi²) plutôt que la superficie maximale permise de 0,5 m² (5,4 pi²) ; g) l'installation d'une l'enseigne directionnelle située à la sortie « est » et ayant une superficie de 1,2 m² (12,7 pi²) plutôt que la superficie maximale permise de 0,5 m² (5,4 pi²) ; h) l'installation d'une enseigne apposée sur une le côté « sud » d'une marquise au-dessus de la porte principale de la façade « est » du bâtiment, d'une superficie de 3,76 m² (40,5 pi²) plutôt que la superficie maximale permise de 2 m² (21,5 pi²) ; i) l'installation d'une enseigne apposée sur le côté « nord » d'une marquise au-dessus de la porte principale de la façade « est » du bâtiment, d'une superficie de 3,76 m² (40,5 pi²) plutôt que la superficie maximale permise de 2 m² (21,5 pi²) ; 	<p>10.20 To consider a minor exemption request to permit at 6 Stewart Avenue:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) the installation of a retaining wall with a height of 2.3 m (7.5') rather than the maximum permitted height of 1 m (3.3'); b) the installation of a retaining wall with a height of 1.4 m (4.6') on the "east" property line rather than the minimum required distance of 60 cm (2") from the property line. <p>10.21 To consider a minor exemption request to permit at 6300 Trans-Canada Highway:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) the installation of two signs, each composed of detached letters, logo of the establishment and a grey background where only detached letters and logo are permitted; b) the installation of two signs, each with an area of 63 m² (678 ft²) rather than the maximum permitted area of 18.6 m² (200 ft²); c) the installation of two signs, each with a depth of 110 cm (43.5") rather than the maximum permitted depth of 30.5 cm (12"); d) the installation of a sign located on the "west" façade of the building at 2.56 m (8.4') beyond the level of the roof rather than completely under the level of the roof, as permitted; e) the installation of a sign located on the "east" façade of the building at 2.56 m (8.4') beyond the level of the roof rather than completely under the level of the roof, as permitted; f) the installation of a directional sign located in the "north" entrance with an area of 1.2m² (12.7 ft²) rather than the maximum permitted area of 0.5 m² (5.4 ft²); g) the installation of a directional sign located in the "east" exit with an area of 1.2 m² (12.7 ft²) rather than the maximum permitted area of 0.5m² (5.4 ft²); h) the installation of a sign affixed on the "south" side of a canopy extending over the main door of the "east" façade of the building, with an area of 3.76 m² (40.5 ft²) rather than the maximum permitted area of 2 m² (21.5 ft²); i) the installation of a sign affixed on the "north" side of a canopy extending over the main door of the "east" façade of the building, with an area of 3.76 m² (40.5 ft²) rather than the maximum permitted area of 2 m² (21.5 ft²);
--	---

<p>j) l'installation de deux enseignes apposées sur une marquise au-dessus de la porte principale de la façade « est » du bâtiment, endroit où une seule enseigne est autorisée.</p>	<p>j) the installation of two signs affixed on a canopy extending over the main door of the “east” façade of the building where only one sign is authorized.</p>
<p>20 – Administration et finances</p>	<p>20 – Administration and finances</p>
<p>20.01 Déposer la liste des amendements budgétaires pour la période du au 20 mars 2018 au 16 avril 2018 et le registre des chèques pour la période du 22 mars 2018 au 18 avril 2018.</p>	<p>20.01 To file the list of budget amendments for the period of March 20, 2018 to April 16, 2018 and the register of cheques for the period of March 22, 2018 to April 18, 2018.</p>
<p>20.02 Déposer le rapport financier 2017 et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2017.</p>	<p>20.02 To file the 2017 financial report and the external auditor's report for fiscal year 2017.</p>
<p>20.03 Autoriser le versement d'une somme à « Développement Sotramont Pointe-Claire Inc. », relativement à l'acquisition d'un terrain pour fins de parcs et espaces naturels.</p>	<p>20.03 To authorize the payment of a sum to “Développement Sotramont Pointe-Claire Inc.”, pertaining to the acquisition of land for parks and natural spaces purposes.</p>
<p>20.04 Autoriser la radiation du solde des factures prescrites pour le matricule 8036-84-4871.</p>	<p>20.04 To authorize the cancellation of the balance of prescribed invoices for taxation roll 8036-84-4871.</p>
<p>20.05 Autoriser le trésorier à procéder à l'affectation de l'excédent budgétaire 2017.</p>	<p>20.05 To authorize the Treasurer to proceed with the assignment of the 2017 surplus.</p>
<p>20.06 Installation d'un arrêt toutes directions et marquage d'une traverse piétonnière et cyclable à l'intersection des avenues Cartier et Sainte-Claire.</p>	<p>20.06 Installation of an all direction stop and the marking of a pedestrian and cyclist crossing at the intersection of Cartier and Sainte-Claire Avenues.</p>
<p>20.07 Nommer un membre du conseil au sein du Comité d'art public de Pointe-Claire.</p>	<p>20.07 To appoint a Council member to the Pointe-Claire Public Art Committee.</p>
<p>20.08 Autoriser mesdames les conseillères Thorstad-Cullen, Homan et messieurs les conseillers Bissonnette et Webb, à représenter la Ville de Pointe-Claire au « Gala Accolades 2018 », devant se tenir le 31 mai 2018.</p>	<p>20.08 To authorize Councillors Thorstad-Cullen, Homan, Bissonnette and Webb, to represent the City of Pointe-Claire at the “Gala Accolades 2018”, to be held on May 31, 2018.</p>
<p>20.09 Autoriser madame Carolane Dufour-Tremblay, technicienne – Gestion des documents et archives, à représenter la Ville de Pointe-Claire au 47^e congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec, devant se tenir à Drummondville, du 30 mai au 1^{er} juin 2018.</p>	<p>20.09 To authorize Mrs. Carolane Dufour-Tremblay, Technician – Archives and record management, to represent the City of Pointe-Claire at the 47th Annual Conference held by the “Association des archivistes du Québec”, to be held in Drummondville, from May 30 to June 1, 2018.</p>
<p>20.10 Autoriser M. Vincent Proulx, directeur des ressources humaines, à représenter la Ville de Pointe-Claire au congrès annuel des gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec, devant se tenir à Saint-Hyacinthe, du 13 au 15 juin 2018.</p>	<p>20.10 To authorize Mr. Vincent Proulx, Human Resources Director, to represent the City of Pointe-Claire at the Annual Conference “gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec”, to be held in Saint-Hyacinthe, from June 13 to June 15, 2018.</p>
<p>20.11 Accorder un soutien financier au montant de 74 250 \$ à divers organismes sans but lucratif.</p>	<p>20.11 To grant a financial support in the amount of \$74 250 to various non-profit organizations.</p>
<p>20.12 Autoriser un don de végétaux à « Les Amis de Stewart Hall ».</p>	<p>20.12 To authorize a donation of plants to “The Friends of Stewart Hall”.</p>

20.13	Autoriser le service Culture, sports, loisirs et développement communautaire à présenter une demande d'aide financière auprès du Gouvernement du Québec dans le cadre de la «Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 / Stratégies jeunesse en milieu municipal» pour la mise en œuvre du Comité consultatif jeunesse de la Ville de Pointe-Claire.	20.13	To authorize the Culture, Sports, Leisure and Community Development Department to present an application for financial assistance from the Quebec Government within the framework of the “Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 / Stratégies jeunesse en milieu municipal” in order to put forth the Youth Advisory Committee of the City of Pointe-Claire.
20.14	Autoriser le service Culture, sports, loisirs et développement communautaire à présenter une demande d'autorisation auprès du MAMOT afin de conclure une entente avec le Gouvernement du Canada, relativement aux festivités de la Fête du Canada.	20.14	To authorize the Culture, Sports, Leisure and Community Development Department to present a request for authorization with the “MAMOT” to enter into an agreement with the Government of Canada concerning the Canada Day festivities.
30 – Contrats		30	– Contracts
30.01	Octroyer un contrat pour un montant de 58 802,81 \$, taxes incluses, à « Géoposition, Arpenteurs-Géomètres Inc. » pour réaliser l'arpentage nécessaire en 2018.	30.01	To award a contract in the amount of \$58 802.81 \$, taxes included, to “Géoposition, Arpenteurs-Géomètres Inc.” to conduct the necessary land surveys in 2018.
30.02	Octroyer un contrat pour un montant de 2 097 836,03 \$, taxes incluses, à « G-Nesis Inc. » pour la reconstruction de l'avenue Hillcrest.	30.02	To award a contract in the amount of \$2 097 836.03, taxes included, to “G-Nesis Inc.” for the reconstruction of Hillcrest Avenue.
30.03	Octroyer un contrat pour un montant de 222 067,66 \$, taxes incluses, à « Neolect Inc. » pour l'implantation d'un feu de circulation à l'intersection du boulevard Hymus et de l'avenue Alston et d'une traverse piétonnière protégée par feux lumineux devant le 300, boulevard Hymus.	30.03	To award a contract in the amount of \$222 067.66, taxes included, to “Neolect Inc.” for the installation of a traffic light at the intersection of Hymus Boulevard and Alston Avenue and of a protected crosswalk with traffic light in front of 300 Hymus Boulevard.
30.04	Octroyer un contrat pour un montant de 334 973,91 \$, taxes incluses, à « Meloche Division de Sintra Inc. » pour des travaux de planage et de pose d'enrobé bitumineux sur la voie de service nord, entre les avenues Tecumseh et Ellingham.	30.04	To award a contract in the amount of \$334 973.91, taxes included, to “Meloche Division Sintra Inc.” for paving and asphalting works on the North Service Road, between Tecumseh and Ellingham Avenues.
30.05	Octroyer un contrat pour un montant de 449 437,85 \$, taxes incluses, à « Construction Camara/6742114 Canada Inc. » pour la construction d'une piste cyclable sur l'avenue Douglas-Shand, entre le boulevard Saint-Jean et l'avenue Maywood.	30.05	To award a contract in the amount of \$449 437.85, taxes included, to “Construction Camara/6742114 Canada Inc.” for the construction of a bicycle path on Douglas-Shand Avenue, between Saint-Jean Boulevard and Maywood Avenue.
30.06	Octroyer un contrat pour un montant de 187 643,20 \$, taxes incluses, à « Amec Foster Wheeler Environnement et Infrastructure » pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation de forages et d'études géotechniques et environnementales sur le territoire de la Ville.	30.06	To award a contract in the amount of \$187 643.20, taxes included, to “Amec Foster Wheeler Environnement et Infrastructure” for the supply of professional services to carry out borings and geotechnical and environmental studies on the territory of the City.
30.07	Octroyer un contrat pour un montant de 253 616,26 \$, taxes incluses, à « Les Mains Vertes du Paysages Inc. » pour l'aménagement d'une halte cycliste et de plantation sur le boulevard Hymus, entre les boulevards Saint-Jean et Manfred.	30.07	To award a contract in the amount of \$253 616.26, taxes included, to “Les Mains Vertes du Paysage Inc.” for the development of a cyclist rest area and to carry out plantation on Hymus Boulevard, between Saint-Jean and Manfred Avenues.
30.08	Octroyer un contrat pour un montant de 488 248,24 \$, taxes incluses, à « Globocam (Montréal) Inc. pour la fourniture et la livraison d'un camion diesel (4X2) de l'année 2018 avec	30.08	To award a contract in the amount of \$488 248.24, taxes included, to “Globocam (Montréal) Inc.” for the supply and delivery of a 2018 diesel truck (4X2) with a spreader

	benne épandeur et chasse-neige.	dump and snow plow.
30.09	Octroyer un contrat pour un montant de 67 368,15 \$, taxes incluses, à « Mario C. et Fils (9042-0845 Québec Inc.) » pour la reconstruction de surfaces en pavé-uni.	30.09 To award a contract in the amount of \$67 368.15, taxes included, to “Mario C. et Fils (9042-0845 Québec Inc.)” for the reconstruction of uni-stone surfaces.
30.10	Octroyer un contrat pour un montant de 78 671,64 \$, taxes incluses, à « Orbis Canada Ltd » pour la fourniture et livraison de barils d'eau de pluie.	30.10 To award a contract in the amount of \$78 671.64, taxes included, to “Orbis Canada Ltd” for the supply and delivery of rain-water barrels.
30.11	Octroyer un contrat pour un montant de 358 722 \$, taxes incluses, à « 9042-0845 Québec Inc. » pour des services d'entretien horticole et des travaux de plantation à taux horaire.	30.11 To award a contract in the amount of \$358 722, taxes included, to “9042-0845 Québec Inc.” for horticultural maintenance services and planting works on an hourly rate.
30.12	Octroyer un contrat pour un montant de 25 984,35 \$, taxes incluses, à « CIMA+ s.e.n.c. » pour la réalisation d'une étude de circulation et de sécurité, ainsi que pour émettre des recommandations.	30.12 To award a contract in the amount of \$25 984.35, taxes included, to “CIMA+ s.e.n.c.” for the realization of a traffic and safety study, as well as to make recommendations.
30.13	Rejet des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres concernant le projet de réfection des toitures du chalet Summerhill et du Centre Noël-Legault.	30.13 To reject the bids received within the framework of the call for tenders concerning the repair of the roofs of the Summerhill Chalet and Noël-Legault Centre.
30.14	Rejet des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres concernant la fourniture et l'installation de toiles motorisées pour l'atrium de l'Hôtel de Ville.	30.14 To reject the bids received within the framework of the call for tenders concerning the supply and the installation of motorized canvases for the City Hall atrium.
30.15	Approuver des modifications au contrat intervenu avec «Pavages d'Amour Inc.», pour un montant total de 20 046,11 \$, taxes incluses, pour la réfection des avenues Frobisher, Brigadoon, Pendennis et Fifth, entre l'avenue Lakeview et le chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore.	30.15 To approve modifications to the contract undertaken with “Pavages d'Amour Inc.”, for a total amount of \$20 046.11, taxes included, for the repair of Frobisher, Brigadoon, Pendennis and Fifth Avenues, between Lakeview Avenue and Bord-du-Lac-Lakeshore Road.
30.16	Approuver des modifications à la convention d'intervention intervenue avec «Échelon Assurance », pour un montant de 45 963,43 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de l'avenue Cartier, entre le chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore et l'autoroute 20.	30.16 To approve modifications to the intervention agreement undertaken with “Échelon Assurance”, for a total amount of \$45 963.43, taxes included, for the reconstruction of Cartier Avenue, between Bord-du-Lac-Lakeshore Road and Highway 20.
30.17	Approuver une modification au contrat intervenu avec « RCI Environnement division WM Québec Inc. », pour un montant de 391,69 \$, taxes incluses, pour les services de collecte et de transport des déchets, des résidus encombrants, des matières recyclables et des matière organiques et l'ajout de collectes de conteneurs.	30.17 To approve a modification to the contract undertaken with “RCI Environnement division WM Québec Inc.”, for a total amount of \$391.69, taxes included, for the collection and the transport of domestic waste, bulky items, compostable materials and recyclable materials and the addition of container pick-ups.
30.18	Approuver les critères de sélection dans le cadre d'un appel d'offres afin de retenir les services professionnels d'une firme pour la révision et la mise à jour de nos documents d'appel d'offres afin d'effectuer des études géotechniques.	30.18 To approve the selection criteria within a call for tenders to retain the professional services of a firm for the revision and the update of our call for tenders documents to carry out geotechnical studies.
30.19	Approuver les critères de sélection dans le cadre d'un appel d'offres afin de retenir les services professionnels d'une firme spécialisée en matière de gestion de dossiers de santé et sécurité au travail.	30.19 To approve the selection criteria within a call for tenders to retain the professional services of a firm specialized in the management of files concerning health and safety in the workplace.

30.20	Approuver les critères de sélection dans le cadre d'un appel d'offres afin de retenir les services professionnels d'une firme en aménagement paysager, d'un architecte du paysage ou d'une firme d'architecture du paysage.	30.20 To approve the selection criteria within a call for tenders to retain the professional services of a landscaping firm, a landscape architect or landscape architectural firm.
30.21	Approuver une entente inter-municipale à intervenir avec la Ville de Montréal concernant l'implantation du « Système évolué de radiocommunication sur le territoire de l'Agglomération de Montréal (SERAM).	30.21 To approve an inter-municipal agreement to intervene with the City of Montreal with respect to the implementation of the “Système évolué de radiocommunication sur le territoire de l'Agglomération de Montréal” (SERAM).
30.22	Approuver un acte de correction à intervenir entre les propriétaires des immeubles situés à 250, avenue Avro et à 215, avenue du Voyageur et la Ville de Pointe-Claire concernant une servitude mutuelle de passage.	30.22 To approve a correction act to intervene between the owners of the buildings located at 250 Avro Avenue and at 215 du Voyageur Avenue and the City of Pointe-Claire concerning a mutual servitude of passage.
30.23	Accepter l'accord de principe entre la Ville de Pointe-Claire et la Ville de Dollard-des-Ormeaux concernant la reconstruction de 500 m de la clôture anti-bruit située sur l'avenue Labrosse, à la limite des deux villes.	30.23 To accept the agreement in principle between the City of Pointe-Claire and the City of Dollard-des-Ormeaux concerning the reconstruction of 500 m of the noise barrier located on Labrosse Avenue, at the limit of the two cities.
30.24	Octroyer un contrat pour un montant de 977 109,29 \$, taxes incluses, à « Axo Construction (9168-5941 Québec Inc.) » pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses avenues.	30.24 To award a contract in the amount of \$ 977 109.29, taxes included, to “Axo Construction (9168-5941 Québec Inc.)” for repair works to be carried out on sidewalks and curbs in various avenues.
50	- Ressources humaines	50 - Human Resources
50.01	Déposer la liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois d'avril 2018, telle que préparée par M. Vincent Proulx, Directeur – ressources humaines.	50.01 To file the list of delegated staff changes for the month of April 2018, as prepared by Mr. Vincent Proulx, Director – Human Resources.
50.02	Approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 1 ^{er} mai 2018, telle que signée par M. Robert-F. Weemaes, directeur général.	50.02 To approve the list of non-delegated staff changes as of May 1 st , 2018, as signed by Mr. Robert-F. Weemaes, City Manager.
60 – Varia		60 – Varia
70 – Levée de la séance		70 – Closure